



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023

Par suite d'une convocation en date du **30 mars 2023**, les membres composant le conseil municipal de Lignières-de-Touraine se sont réunis à la salle l'Atelier de Lignières-de-Touraine, **le quatre avril deux mille vingt-trois**, à dix-neuf heures trente minutes sous la présidence de Mme Sylvie TESSIER, Maire de Lignières-de-Touraine.

Date de convocation :
30 mars 2023

Nombre de conseillers
en exercice : **14**

Nombre de conseillers
présents : **11**

Nombre de votants : **12**

Etaient présents : Mme TESSIER Sylvie, M. BADILLER Joël, M. MOREAU David, Mme DEROUET Dominique, Mme TESSIER Catherine, M. HEBERT Thierry, Mme VASSEUR Laurence, ~~M. DESCROIX~~ Nicolas, Mme BOIZIAU Angélique, M. TAILLANDIER Nicolas, Mme GRET Gaëlle, M. GATILLON Jérémy, ~~Mme BOURCY Julie, M. DUVEAU Baptiste.~~

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient absents excusés : M. DESCROIX Nicolas, Mme BOURCY Julie, M. DUVEAU Baptiste donnant pouvoir à Mme TESSIER Catherine.

La présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme VASSEUR Laurence est désignée pour remplir cette fonction assistée de Madame VRIGNAUD Aurélie – secrétaire de mairie.

**2023-21. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE –
REVISION DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE
DE L'AGGLOMERATION TOURANGELLE**

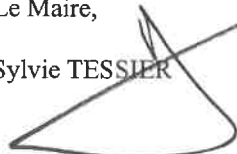
Afin de renforcer l'action publique en faveur de la qualité de l'air, la révision du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération tourangelle a été engagée en 2020.

Conformément aux dispositions des articles L.222-4 et R. 222-21 du code de l'environnement, le projet est soumis à l'avis des organes délibérants des collectivités afin de recueillir les avis et remarques avant la mise en enquête publique.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le projet la révision du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération tourangelle.

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission en préfecture le *11/04/2023*
De la publication ou notification le *11/04/2023*
Fait à Lignières-de-Touraine, le *11/04/2023*
Le Maire,

Sylvie TESSIER



7



Pour extrait certifié conforme au registre
des délibérations du conseil municipal,
Fait à Lignières-de-Touraine,
le **04/04/2023**
Le Maire,

Sylvie TESSIER

